



## Aperçu des enseignements

publié le 22/12/2009 - mis à jour le 18/01/2010

L'enseignement de l'histoire et de la géographie au collège s'appuie sur les premiers apprentissages des temps historiques et des espaces géographiques à l'école primaire. Au terme du collège, les élèves doivent avoir parcouru l'ensemble de l'histoire des hommes et des territoires qu'ils ont aménagés, habités, et où ils vivent aujourd'hui. Les programmes ne sont pas encyclopédiques pour autant ; seul un petit nombre d'événements historiques ou de faits géographiques significatifs doivent être mémorisés.

L'enseignement de l'histoire et de la géographie développe par ailleurs des compétences spécifiques : les élèves apprennent ce qu'est un document ; ils apprennent à repérer des informations dans un texte, une image, une carte, à confronter ces informations et ainsi à s'exercer à une première approche critique.

### **Savoirs et compétences devant être acquis à la fin du collège**

connaître les principaux repères de l'histoire des hommes, savoir les situer les uns par rapport aux autres afin d'en comprendre l'articulation et la signification ;

savoir situer les lieux majeurs, localiser les masses continentales, en connaître les grands traits, rendre compte de l'inégale répartition des hommes et des richesses et des grands axes de communication et d'échange ;

connaître l'organisation spatiale d'un certain nombre d'États, dont la France ;

reconnaître et nommer sur une carte les États de l'Union européenne ;

comprendre la diversité historique et géographique des cultures et des organisations politiques et sociales ;

reconnaître les documents patrimoniaux (textes fondamentaux, œuvres majeures) et les paysages qui jalonnent le passé et le présent de l'humanité ;

maîtriser une méthode pour exploiter des documents : identifier les informations dans un document historique, sur une carte, un croquis, un diagramme, mettre en relation et croiser des données, porter un regard critique sur les sources d'information ou sur certaines interprétations ;

être capable de rédiger un paragraphe argumenté de quinze à vingt lignes, en ordonnant des connaissances, en recherchant des facteurs d'explication, et savoir construire un croquis explicatif et sa légende.